

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

21 mars 2018

PROGRAMMATION MILITAIRE POUR LES ANNÉES 2019 À 2025 - (N° 765)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

**SOUS-AMENDEMENT**

N° 376

présenté par  
M. Bridey

à l'amendement n° 343 de M. Blanchet

-----

**ARTICLE 2****RAPPORT ANNEXÉ**

I. - A la première phrase du second alinéa, substituer aux mots :

« la liste des militaires morts en opération »

les mots :

« une liste des militaires morts pour la France ».

II. En conséquence, à la même phrase, après le mot :

« transmise »,

insérer les mots :

« par le ministère des armées ».

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Sous-amendement de précision.